

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Bulletin n°16
Mardi 4 juillet 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants

Stade phénologique : toutes premières baies vérées sur Grenache et Carignan en secteur 0 et I.

Oïdium : faire les bilans sur grappes sur les secteurs II.

Vers de la grappe : faire les bilans de fin de deuxième génération sur les secteurs I et II.

Mildiou : rechercher les symptômes en début de semaine prochaine sur les secteurs concernés par les contaminations des 28 et 29 juin.

Flavescence dorée : communiqués officiels en ligne en fin de semaine.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



grains de pois (4-5 mm)



fermeture de la grappe

Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade fermeture.

Secteur I (très précoce) : stade baies de 8-9 mm à fermeture, stade fermeture majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade baies de 8-9 mm à fermeture, stade fermeture majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade baies de 6-7 mm à fermeture, stade baies 10-12 mm majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade baies de 6-7 mm à fermeture, stade baies de 9-10 mm majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade baies de 8-9 mm.

Muscat de Hambourg

Secteur II : stade fermeture.

Secteur III : stade pré-fermeture.

Secteur IV : stade baies de 10-12 mm.

Secteur V : stade baies de 8-10 mm.

Pour accéder à la carte de précocité : http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Grêle : le 27 juin à Taradeau, Les Arcs et Carcès (83), Arles (13), dans la nuit du 28 au 29 juin à Cucuron, Grambois, Pertuis, Mazan, Blauvac, Ville sur Auzon, Bonnieux, St Pantaléon, Ste Cécile les Vignes et Sérignan(84), Venterol (26). Les dégâts occasionnés sont généralement peu importants.

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Mildiou sur feuilles (Photos CA84)



Photos CA84

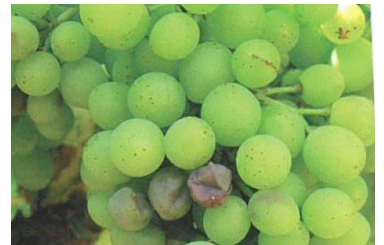
Mildiou sur grappes

Rot brun : l'envahissement des baies par le mycélium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses.

Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est véree.

(extrait du "*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*")



Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitants les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Suite aux épisodes pluvieux du 27 au 29 juin, les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations primaires localisées. Ces pluies ainsi que les rosées matinales pourront provoquer des contaminations secondaires (repiquages) sur les parcelles présentant des symptômes. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de 3 à 9 points.

- Rechercher les symptômes à partir du 8 juin.

Observations

Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur 20 parcelles observées du 28 juin au 4 juillet, 7 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Estimation du risque : en baisse sur les feuilles âgées et les grappes ; en hausse sur les jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

Risque faible à moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à localement fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Suite aux épisodes pluvieux du 27 au 29 juin, les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations primaires localisées. Ces pluies ainsi que les rosées matinales pourront provoquer des contaminations secondaires (repiquages) sur les parcelles présentant des symptômes. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en hausse de 8 à 10 points.

- Rechercher les symptômes à partir du 8 juin.

Observations

Généralement peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur 78 parcelles observées du 28 juin au 4 juillet, 35 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Estimation du risque : en baisse sur les feuilles âgées et les grappes ; en hausse sur les jeunes feuilles des parcelles avec symptômes

Risque faible à moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à localement fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Suite aux épisodes pluvieux localisés des 27 et 28 juin, les modèles Potentiel Système et Milstop détectent des contaminations primaires localisées. Ces pluies ainsi que les rosées matinales pourront provoquer des contaminations secondaires (repiquages) sur les parcelles présentant des symptômes. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1 à 2 points sur les secteurs sans pluie, en hausse de 3 à 4 points dans le cas contraire.

- Rechercher les symptômes à partir du 8 juin sur les secteurs concernés par les pluies.

Observations

Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur 25 parcelles observées du 28 juin au 4 juillet, 19 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, quatre parcelles des symptômes sur grappes.

Estimation du risque : en baisse sur les feuilles âgées et les grappes ; en hausse sur les jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

Risque faible à moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à localement très fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

Territoire Provence

Analyse du risque

Les orages très localisés les 27 et 28 juin pourront entraîner des contaminations primaires et des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1 à 2 points sur les secteurs sans pluie, en hausse de 4 points dans le cas contraire.

- Rechercher les symptômes à partir du 8 juin sur les secteurs concernés par les pluies.

Observations

Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur 43 parcelles observées du 28 juin au 4 juillet, 11 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

Estimation du risque : en baisse sur les feuilles âgées et les grappes ; en hausse sur les jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

Risque faible à moyen en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme, moyen à localement fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Black rot sur feuille

(photo CA26)

Black-rot sur grappes



Analyse du risque

Les épisodes pluvieux localisés des 27 et 28 juin pourront provoquer des contaminations et repiquages. Les symptômes seront à rechercher à partir du 8 juillet.

Observations

Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur 95 parcelles du réseau, observées du 28 juin au 4 juillet, 9 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 2 parcelles des symptômes sur grappes.

Estimation du risque : risque nul en l'absence de symptôme, moyen en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes et celles historiquement sensibles.

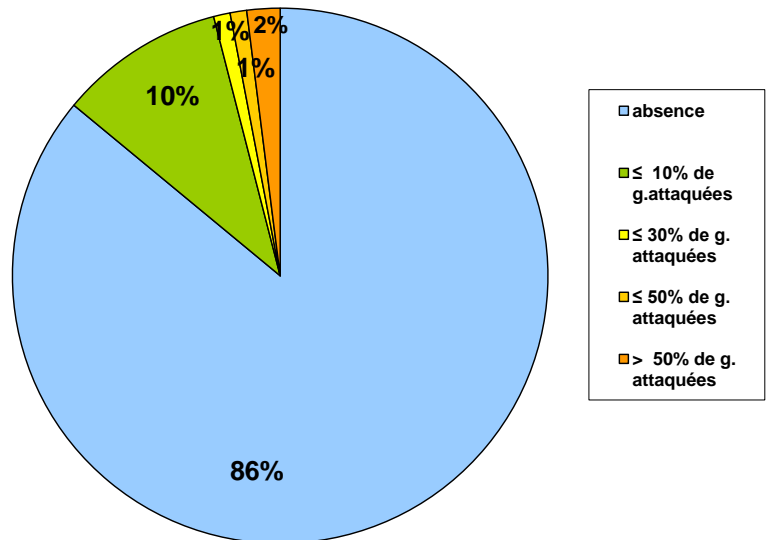
NB : la sensibilité des baies est maximale jusqu'au stade fermeture de la grappe puis diminue jusqu'au stade début véraison.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°3)

Observations : Oïdium sur grappes

Photos CA83



Sur 159 parcelles observées du 28 juin au 4 juillet, 22 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

g=grappes

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende



Faire les bilans oïdium sur grappes au stade fermeture.

Estimation du risque : risque en baisse en secteur 0 et I en l'absence de maladie, moyen en secteurs II et III, fort en secteur IV et V.

Vers de la grappe : deuxième génération

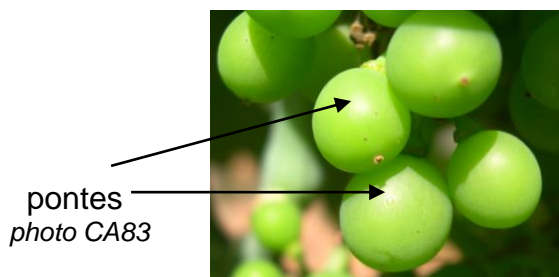
Éléments de biologie : Cf bulletin n°1



Eudémis adulte



Cochylis adulte



larve d'eudémis



perforation

larve de cochylys



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Observations :

Les vols se terminent en secteurs très précoces et précoces. Ils sont en forte baisse en secteur médian.

La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la troisième génération d'eudémis à partir du 7 juillet en secteur ultra précoce, du 11 juillet en secteur très précoce, du 13 juillet en secteur précoce. Les premières pontes sont prévues à partir du 12 juillet en secteur 0, du 16 juillet en secteur I.

Faire les bilans de fin de deuxième génération (foyers de perforation) la semaine prochaine en secteur I et II.

Estimation du risque : faible à moyen, localement fort.

Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

Éléments de biologie : Cf bulletin n°11

Les bulletins réglementaires du SRAL et les cartes correspondantes seront en ligne sur les sites habituels en fin de semaine.

Informations diverses :

Des vidéos ECOPHYTO réalisées par la Chambre d'Agriculture du Var sont disponibles en cliquant sur les liens suivants :

- **Optimisation de la pulvérisation** :
<https://www.youtube.com/watch?v=1adEEeNvVI8>.
-
- **Alternatives au désherbage chimique** :
<https://www.youtube.com/watch?v=A4R333m2fv4&feature=youtu.be>

Observations au vignoble :
<https://www.youtube.com/watch?v=8iqMI8VKg70>

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.